

A.G. NETTOYAGE INDUSTRIEL

Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 8.000 euros

Siège social à 75015 – PARIS
44bis rue de la Fédération

RCS PARIS 447 667 551

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 02 JANVIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux janvier, au siège social, Monsieur Laurent GLAS représentant l'associé unique, la société LG INVEST, société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 euros, ayant son siège social à 97290 – LE MARIN, boulevard Allègre, Bassin Tortue, immatriculée au Registre du Commerce de Fort De France sous le numéro B 389 686 866, dûment habilité à l'effet des présentes,

A pris les décisions suivantes relatives :

- A la modification de la dénomination sociale de la société ;
- La modification corrélative de l'article 3 des statuts ;
- Aux pouvoirs à donner en vue des formalités.

PREMIERE RESOLUTION.

L'associé unique décide de modifier à compter de ce jour la dénomination sociale de la société qui sera désormais : **SIRIUS FRANCE**

DEUXIEME RESOLUTION.

En conséquence de la décision prise ci-dessus, l'associé unique décide de modifier ainsi qu'il suit l'article 3 des statuts de la société :

ARTICLE 3 – DENOMINATION

Le premier paragraphe est supprimé et remplacé par :

« La dénomination de la société est : **SIRIUS FRANCE** »

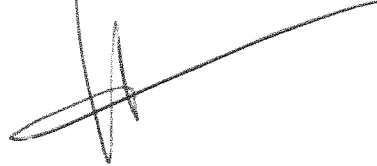
La suite de l'article demeure sans changement.

TROISIEME RESOLUTION.

L'associé unique donne tous pouvoirs au gérant, ou à tout mandataire qu'il jugera bon de désigner, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture a été signé par le représentant de l'associé unique.

CERTIFIE CONFORME
La Gérance.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' or 'M' shape with a long horizontal stroke extending to the right.